



Notice en francais/anglais ?

Par **tomcat**, le **11/04/2013** à **02:53**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il faut obligatoirement mettre une notice en francais pour des produits (électroniques) "vendus par internet" sur le territoire francais ? Ces produits auront tout de même par défaut une notice en anglais.

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement

Par **moisse**, le **14/04/2013** à **17:20**

Si le site est installé en France il devra effectivement mettre à disposition une notice en Français.

On rencontre certains commerçants qui se contentent de mettre une notice complète en ligne et une succinte jointe à l'article.

Si le site est à l'étranger aucune chance de lui imposer quoique ce soit.